



Atelier forum participatif

Concertation Leader 2014-2020 | Montlosier | 21 octobre 2014



DEROULE DE LA MATINEE :

> 9h30 :

accueil et introduction par Bernard Delcros, Président du GAL Leader

1. Le programme Leader 2007-2014 (stratégie, actions soutenues, évaluation, etc.)
 2. L'appel à candidature Leader 2014-2020
 3. La démarche de concertation mise en place
 4. Synthèse des retours des questionnaires
 5. Présentation des ateliers thématiques
- échanges avec les participants*

> 10h45 : travail en ateliers thématiques (cinq au choix)

- Politiques d'accueil et de services (*santé, numérique, services de proximité, accueil de nouvelles populations, etc.*)
- Innovation économique (*économie sociale et solidaire, nouvelles activités, économie numérique, tourisme, etc.*)
- Développement durable (*transition énergétique, éco construction, mobilités, etc.*)
- Valorisation des ressources locales (*naturelles, agricoles, forestières, savoir-faire, etc.*)
- Cohésion sociale (*vivre ensemble, culture, patrimoines culturels, sports, animations, etc.*)

> 11h45 :

- restitution des ateliers
- échanges avec les participants
- informations sur la poursuite de la démarche de concertation et clôture de la matinée

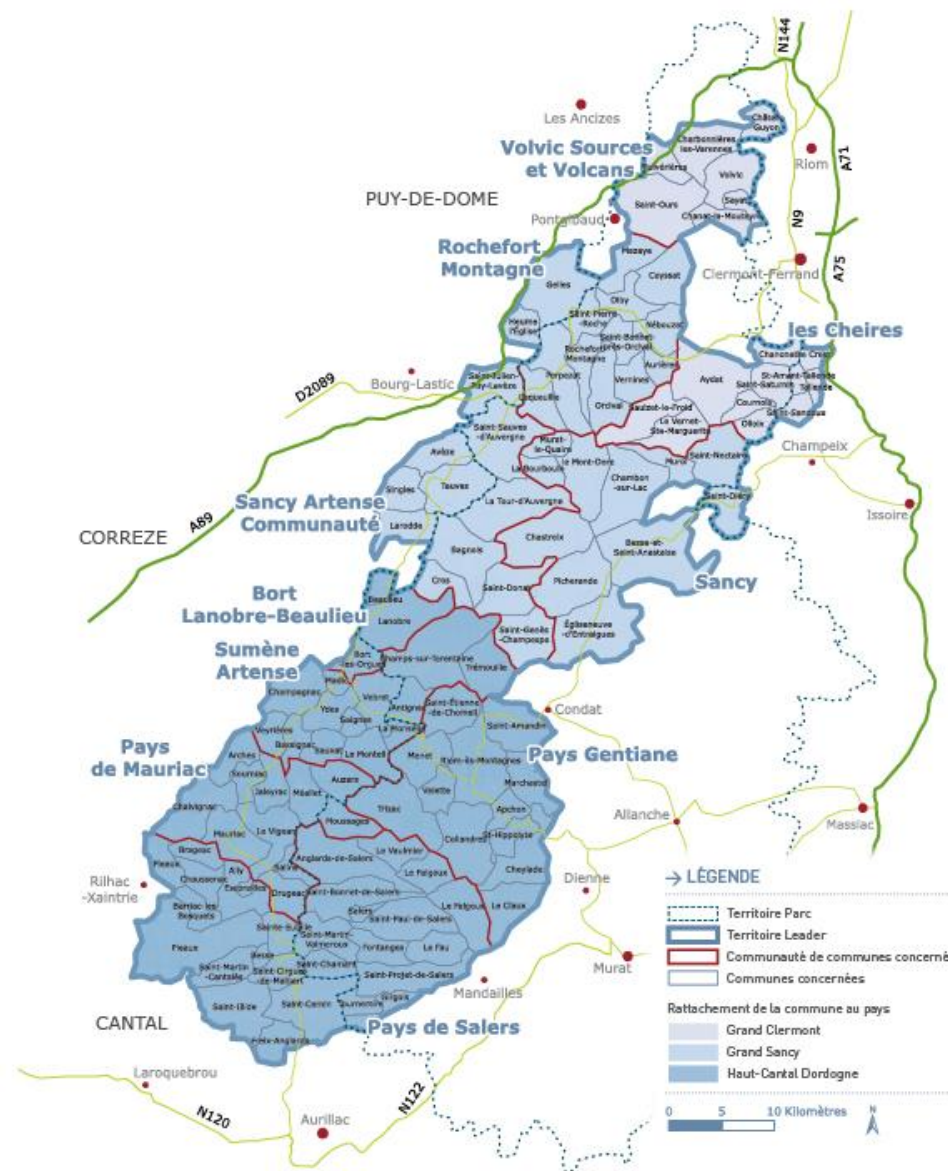
> 13h : buffet offert par le Syndicat mixte du Parc



1. LE PROGRAMME LEADER « VOLCANS D'Auvergne ET TERRITOIRES ASSOCIES » 2007-2014

➤ Le territoire concerné :

- 128 communes concernées sur le Cantal et le Puy-de-Dôme
- 10 communautés de communes
- 2 Pays (Haut-Cantal-Dordogne et Grand-Sancy)
- 83 339 hab - 27hab/km²
- 1/3 du territoire Leader en dehors du PNR des Volcans d'Auvergne
- Mais 40% du territoire PNR non concerné par le programme Leader Volcans



➤ Rappel du contenu du programme actuel :

- Le slogan: « Venir, rester et progresser ensemble »
- 3 axes stratégiques :
 - Améliorer les pratiques à partir des potentialités locales
 - Amener les entreprises vers une plus grande solidarité économique
 - Mettre l'Homme au cœur du projet de territoire
- 8 fiches actions: éco construction, tourisme durable, économie locale, patrimoines naturels, économie sociale et solidaire, mutualisation, stratégies locales et services, coopération

➤ Les chiffres à retenir :

- Une enveloppe Leader de 1,628 millions d'€
- 125 projets soutenus
- 33 000 € de subventions publiques en moyenne par projet
- 6,2 millions d'€ d'investissements dont 3,9 millions de subventions publiques mobilisées
(1,628 millions d'€ de Leader (41,65%) – 2,280 millions d'€ de cofinancements publics (58,35%))
- Une prévision de 100% de programmation en novembre 2014



➤ Les enseignements à retenir :

➤ *Les points forts:*

- 4 fiches actions largement mobilisées (tourisme durable, patrimoines naturels, stratégies locales et services, coopération),
- 42% de projets privés,
- des projets innovants dans l'esprit des valeurs Leader,
- un comité de programmation exigeant

➤ *Les points faibles:*

- 2 fiches actions non mobilisées (écoconstruction et mutualisation),
- une consommation des crédits plutôt lente au démarrage,
- des critères d'éligibilité trop restrictifs à l'origine du programme



2. L' APPEL A CANDIDATURES LEADER 2014-2020

➤ Les grandes lignes:

- La Région Auvergne, nouvelle autorité de gestion des fonds FEADER
- Lancé le 29 juillet 2014
- Dépôt des candidatures au plus tard le 30 janvier 2015
- **Respect des grandes valeurs Leader:** innovation, mise en réseau, démarche ascendante, partenariats public-privé, approche intégrée, stratégie locale de développement, coopération

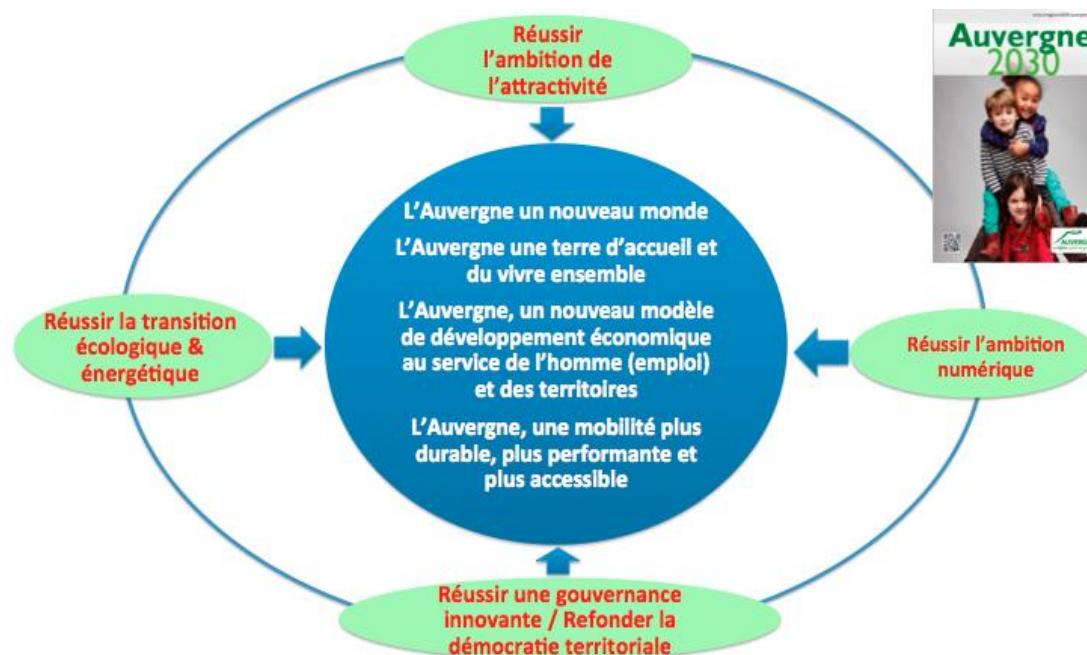


➤ Prise en compte des 3 orientations d'Europe 2020 et des 4 défis majeurs/ 4 orientations pour l'Auvergne horizon 2030 (SRADDT) :

➤ Les 3 orientations d'Europe 2020 :

- *Une croissance intelligente: développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation*
- *Une croissance durable: promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive*
- *Une croissance inclusive: encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale*

➤ Les 4 défis majeurs/ les 4 orientations pour l'Auvergne horizon 2030 (SRADDT) :



➤ L'enveloppe dédiée à Leader en Auvergne: 63 742 762 € (23 Millions sur 2007-2014)

➤ La méthodologie de construction des stratégies locales de développement :

- Un **diagnostic** de territoire
- Une **analyse** des besoins et du potentiel de développement basée sur une analyse des **atouts, faiblesses, opportunités et menaces** (AFOM)
- Identification des **enjeux et des besoins prioritaires** pour le territoire
- Définition d'une **stratégie de développement claire, précise et limitée** en nombre d'objectifs
- Définition d'un **plan d'actions concentré** autour de ces objectifs
- **Articulations** à trouver avec le Programme de Développement Rural Auvergne et le programme opérationnel FEDER/FSE



➤ Les critères de sélection des candidatures :

➤ Critères relatifs à la stratégie:

Cohérence des enjeux au regard des caractéristiques du territoire;
Adéquation de la stratégie avec le SRADDT;
Complémentarité et plus-value de la stratégie vis-à-vis du territoire organisé (chartes des Pays et du PNR)...

➤ Critères relatifs à la gouvernance:

Qualité de la concertation mise en place (candidature, mise en œuvre, évaluation...)
Qualité du pilotage du Gal
Qualité des modalités de fonctionnement avec les porteurs de projets...

➤ Critères relatifs aux fiches actions et à la maquette financière

Caractère raisonnable du budget réservé au fonctionnement du GAL
Les lignes de partage entre la stratégie Leader et les autres fonds européens (FEADER, FEDER, FEDER Massif central, etc.)
La diversité des bénéficiaires potentiels...

➤ Critères relatifs au pilotage et à l'évaluation de la stratégie

Modalités envisagées pour la communication et le suivi évaluation des projets



➤ Le calendrier:

- Dépôt des candidatures: au plus tard le 30 janvier 2015
- Analyse des candidatures: février 2015
- Premiers retours et désignation des candidatures à retravailler pour la 2nde vague de sélection: mars/ avril 2015
- 1^{er} comité de sélection: mai 2015
- 2^{ème} comité de sélection: juin 2015
- Conventonnement GAL/ Autorité de gestion/ organismes payeurs: avant le 30 septembre 2015
- **Prévision de retenir entre 10 et 15 Gal. Le montant de l'enveloppe déterminé en fonction du contenu de la candidature et du contexte (population, situation socio-économique, nouveau ou ancien Gal, etc.)**



3. LA DEMARCHE DE CONCERTATION LEADER 2014-2020

➤ Les différentes étapes :

- **29 juillet 2014** | Rencontre avec les 2 Pays
- **22 aout** | Réunion avec les 10 Communautés de communes et les 2 Pays

- **Début septembre** | Envoi du questionnaire de concertation à destination de tous les partenaires publics et privés
- **21 octobre** | 1^{er} atelier forum participatif
- **Novembre** | Rencontre individualisée avec chaque communauté de communes et Pays + commission thématique élus du SMPNRVA
- **12 novembre** | Comité de programmation pour examiner les orientations stratégiques

- **Début décembre** | 2^{ème} atelier participatif (présentation et échanges autour de la stratégie et du plan d'actions du futur programme leader)
- **9 décembre 2014** | Présentation et pré-validation du futur programme par le comité syndical du PNRVA
- **15 - 30 décembre 2014** | Validation politique par les communautés de communes et les deux Pays

- **Janvier 2015** | Validation du programme par le bureau syndical du PNRVA
- **Janvier 2015** | Dépôt du dossier de candidature à la Région



4. SYNTHÈSE DES RETOURS DES QUESTIONNAIRES

- Un questionnaire articulé autour de 8 interrogations
- 90 retours (collectivités, élus, techniciens, associations, institutionnels, porteurs de projets, entrepreneurs, habitants, etc.)



➤ Question n°1: les principales FORCES du territoire

1. Un environnement préservé, une qualité de vie, des patrimoines remarquables
2. Une attractivité touristique
3. Une agriculture qualitative
4. Un territoire identitaire, de montagne, volcanique
5. La proximité de Clermont-Ferrand/ position centrale en France
6. La diversité du territoire (culturelle, traditions, savoir-faire, territoires)
7. La richesse des ressources pour les énergies renouvelables

➤ Question n°2: les principales FAIBLESSES du territoire

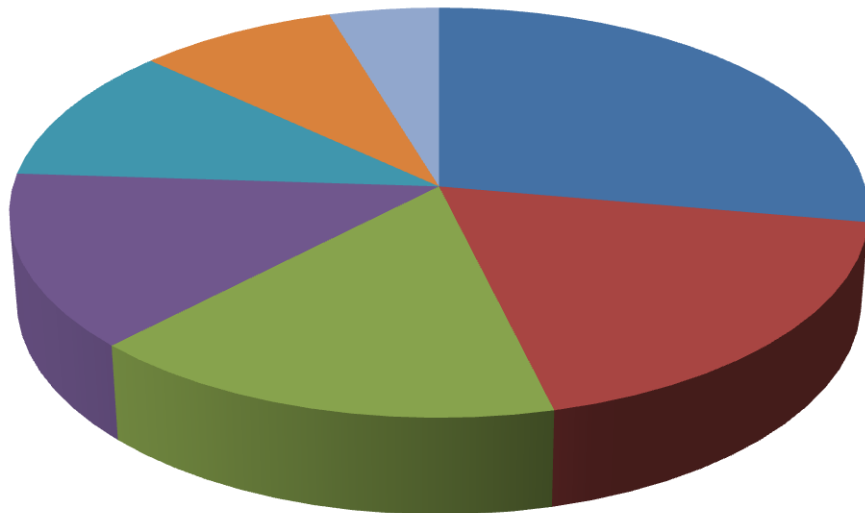
- 1. Une population vieillissante, des évolutions démographiques négatives**
- 2. Une accessibilité difficile/ isolement/ mobilités**
- 3. Un territoire (trop) vaste**
- 4. La dévitalisation des centres bourgs/ déprise/ désertification**
- 5. Le manque de dynamisme de l'économie**
- 6. Le manque de communication sur les initiatives et réussites locales**
- 7. Le départ des jeunes**

➤ Question n°3: Les principaux ENJEUX D'AVENIR du territoire

1. Dynamiser/ développer l'activité touristique
2. Développer les politiques d'accueil/ inverser la tendance démographique
3. Permettre aux jeunes de rester et vivre sur le territoire
4. Maintenir et développer les services aux populations
5. Développer les nouvelles technologies/ le numérique
6. Vivre ensemble/ maintenir et développer le lien social
7. Valoriser les patrimoines, la naturalité/ appropriation
8. Développer les mobilités



➤ Question n°5: les domaines d'intervention à prioriser



- 1. Politiques d'accueil et de services (95 points)
- 2. Innovation économique (63 points)
- 3. Valorisation des productions locales (55 points)
- 4. Tourisme (47 points)
- 5. Développement durable (37 points)
- 6. Valorisation des patrimoines (29 points)
- 7. Cohésion sociale (16 points)

➤ Question n°6: les principaux besoins/ attentes vis-à-vis du futur programme

- Exemplarité des projets Leader, une plus-value vis-à-vis des projets classiques
- Des projets ancrés dans les valeurs Leader: innovation, partenariat public-privé, démarche ascendante, coopération, mise en réseau...
- Un laboratoire d'idées, des projets transférables aux autres territoires du Gal, un programme générateur d'échanges entre territoires
- Un vrai effet levier sur l'innovation, réponse aux anticipations de demain
- Maintenir/ développer l'action en faveur des projets privés
- Développer la coopération
- Intégrer des critères de « durabilité » dans le choix des projets à soutenir
- Mieux communiquer autour de Leader et des « réussites » du territoire
- Soutien fort pour le développement des territoires



6. LES ATELIERS THEMATIQUES (durée: 1h) :

➤ Cinq ateliers thématiques :

➤ **1. Politiques d'accueil et de services** (*santé, numérique, services de proximité, accueil de nouvelles populations, etc.*)

Petite salle Montlosier (1^{er} étage du château)

➤ **2. Innovation économique** (*économie sociale et solidaire, nouvelles activités, économie numérique, tourisme, etc.*)

Salle de conférence

➤ **3. Développement durable** (*transition énergétique, éco construction, mobilités, etc.*)

Salle des boiseries (RDC du château)

➤ **4. Valorisation des ressources locales** (*naturelles, culturelles, forestières, savoir-faire, etc.*)

Grande salle Montlosier (1^{er} étage du château)

➤ **5. Cohésion sociale** (*vivre ensemble, culture, patrimoines culturels, sports, animations, etc.*)

Salle pédagogique (1^{er} étage Maison du Parc)

➤ Partage et échanges autour de chaque synthèse de diagnostic et AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités menaces) thématiques

➤ Détermination des enjeux et besoins de la thématique

➤ Priorisation de 4 enjeux et besoins au regard du territoire et des valeurs Leader

➤ Et 3 questions complémentaires...

Les ateliers thématiques

Atelier forum participatif

Concertation Leader 2014-2020 | Montlosier | 21 octobre 2014



RESTITUTION DES ATELIERS ET SUITES DE LA CONCERTATION:

- Retours de chaque atelier par un rapporteur (5' par rapporteur)
 - les 3-4 enjeux/ besoins prioritaires
 - les innovations, les actions pour demain
 - les projets de coopérations envisagées ou souhaitées
 - une priorité ciblée pour la stratégie du programme?

- Débat/ échanges autour de chaque thématique (5' par thématique)

- Les suites de la concertation
 - Envoi du compte-rendu de l'atelier forum
 - organisation d'un 2^{ème} atelier début décembre (partage et échanges autour de la future stratégie et du plan d'actions)



MERCI

Atelier forum participatif

Concertation Leader 2014-2020 | Montlosier | 21 octobre 2014

Contact:

Equipe Leader « Volcans d'Auvergne et territoires associés »

04.71.20.22.10 ou jcraipeau@parcdesvolcans.fr

